

A Monsieur Peliondes. V. May 1666.
Commeur;

#. 4 à ce compte Ca
suy prique com de
l'air imaginé quod
me de bipede claudum
radoucy

12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Je ne scauroy vous dire combien on s'en resjouit
salis dont vous ^{me fitez l'onneur} ~~partir~~ la peine ~~este~~ de me rigaler l'idee.
L'idee de claudus bipedum fero. L'idee d'Aurez vous bien la bonte
de souffrir que j'abuse avec celle d'indigne fero de tant de
bienveillance? on a trouue à propos ^{manier} qu'à l'occasion de
cette alerme d'orange, quoy que fautive, grace à Dieu
il au Roy j'ay m'adressé ~~à~~ s. m. par un nouveau
Memoire, pour la supplice d'une grace ^{maintenant} ou son service
ne sera non plus indivis que celui du grand
Mogol, et par où celui de mon Maistre recevra
le ^{soleil} ~~soleil~~ dont il a tant besoin dans cette
pauvre Princip. où la dernière malice, ^{l'auant} ~~ommes~~
nos ^{infam} ~~sub~~ ne ciro de se prevaloir de ces ~~aux~~ troubles
et de compe proprement la bourse ^{à de la} ~~au~~ Maistre
A quoy je ne scauroy ~~par~~ m'empêcher de vous dire que
Ordre Commandeur copier pour indigner, et nous tiend
prique lieu d'un loup, infame dans la Prigorie. ~~sub~~
si la justice et la pitié, ^{à com} ~~ommes~~, vous portera à mon
déliuër de cet embarras, soit m'ei magnus Apollo
qui, ^{olim} ~~non~~ ^{pour} ~~non~~ a dandi prople ^{pro} ~~non~~
Liana lupum sequitur, Lupus ipse capillam. et
cette Capilla innocente ^{bien tot} ~~qui~~ se trouue un jour obligée
et capable de vous et terrifiant ses ~~indignes~~, qu'il
suffise donc au Roy, de grace, qu'un soit Hollendois en nuant